

Réforme du lycée : les grands axes

Discours du 13/10/2009

Droit à la réorientation : progressive et réversible.

Le nouveau lycée devrait mieux aider les élèves dans leur orientation et leur donner le droit de changer d'orientation (passerelles) en cours d'année ou en fin d'année à tous les niveaux, s'ils s'aperçoivent qu'ils se sont trompés. Des stages de remise à niveau pourront être organisés pour accompagner les élèves qui changent de cursus, pendant les vacances.

Refonte du cycle terminale :

Une première plus générale et une terminale plus spécialisée.

Stages en entreprise encouragés.

Rééquilibrage des filières

La réforme a pour objectif de rééquilibrer les effectifs dans les différentes filières et **sauver la série L en la revalorisant.**

Cette dernière devrait devenir plus internationale en proposant un enseignement approfondi du français, mais aussi des langues et des civilisations étrangères. Introduction de disciplines nouvelles, par exemple des notions de droit pourraient aussi faire leur apparition dans le programme de la série L.

Revalorisation de la voie technologique

La série STI (Sciences et technologies industrielles) devrait être revalorisée et un « parcours » débouchant sur les métiers d'ingénieurs et de techniciens supérieurs sera mis en place.

Des places seront réservées aux élèves de ces filières en IUT et en BTS, et des classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs réservées pour eux seront créées.

Un accompagnement personnalisé

De la Seconde à la Terminale, les élèves se verront imposer deux heures hebdomadaires d'accompagnement personnalisé. Ces deux heures permettront de combler des lacunes, donner des méthodes de travail ... (seconde 2010, première 2011, terminale 2012)

Sans pour cela alourdir les charges horaires des élèves.

Apprentissage des langues

L'objectif est de rendre les élèves bilingues, voire trilingues à la fin de la Terminale. Place fondamentale de l'oral dans l'enseignement et au baccalauréat. Pour cela, l'enseignement des langues devrait être renforcé par la mise en place de groupes de compétences, de visio-conférences, d'échanges avec des lycées étrangers, d'un nombre plus important d'assistants étrangers, mais aussi d'enseignements dispensés en langues étrangères (histoire, sciences...)

L'accès à la culture

L'accès à la culture devrait être renforcé. Ouverture sur le théâtre, l'opéra le cinéma par l'intermédiaire du lycée. (Vidéothèque libre de droit)

Conquête de l'autonomie

L'élève doit devenir responsable. Des mesures devraient être mises en place pour aider les lycéens à devenir plus autonomes. Un livret de compétences dans lequel des activités dans le cadre scolaire et non scolaire seront prises en compte. Exercer des responsabilités associatives en est un exemple.

La réforme finale du lycée devrait être annoncée d'ici la fin de l'année 2009, après les consultations entreprises dès maintenant par Luc Chatel auprès de tous les partenaires du lycée : enseignants, élèves, associations de parents et différents syndicats de l'Éducation.